

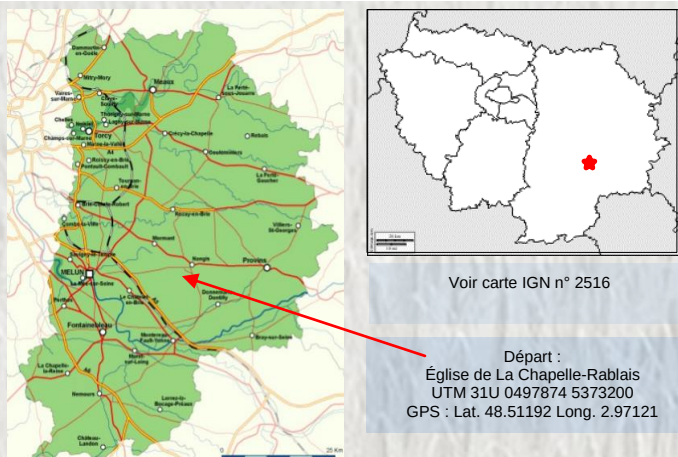
La clairière au milieu des bois

Il y a quelques siècles, les moines qui ont défriché une grande partie de la forêt de Villefermoy, ont creusé des étangs pour l'élevage de poissons à destination du marché parisien. Des noms de parcelles témoignent de ce passé : « bois de l'île », « la chaussée de l'étang »...

Des vignes ont été plantées sur les terres exposées au soleil, comme le rappelle « le fossé des vieilles vignes ».

Les cultures ont ensuite été abandonnées, notamment à cause de l'abondance des lapins de garenne - ils détruisaient systématiquement les jeunes pousses - et les bois ont regagné l'espace.

L'itinéraire débouche sur le château des Moyeux, manoir puis château reconstruit au XIX^{ème} siècle et donné par Napoléon III à Éléonore Vergeot qui l'avait aidé à s'évader du fort de Ham.



Départ :
Église de La Chapelle-Rablais
UTM 31U 0497874 5373200
GPS : Lat. 48.51192 Long. 2.97121

Accès : La Chapelle-Rablais, à 28 km à l'est de Melun par la D 408 et la D29

Informations pratiques : Bar, épicerie

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détrit.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77) avec le concours de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne.

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



La Chapelle-Rablais Sur les pas de Thibaud de Champagne



La Chapelle-Rablais – Photo CCBN ©

La commune de La Chapelle-Rablais se situe dans un écrin de verdure. Le village est une clairière au milieu des bois dont une grande partie est domaniale, donc accessible à tous pour profiter de la nature.



16 km



4 h 00



Jaune



Moyen

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Mise à jour – Juin 2018 –

Sur les pas de Thibaud de champagne



- 1** Quitter la place de l'église en passant devant la mairie et emprunter à gauche la rue du Relais. Virer à droite sur la D 56 et à droite rue des Prés. Après être passé entre le parc du château des Moyeux et la piste du haras, prendre le chemin à gauche. Il longe deux lotissements (Les Montils, École des Montils) séparés par la D67. Tourner à gauche dans la rue du Bois-Chapelle et à gauche sur le chemin. Franchir le ru et le suivre dans la forêt jusqu'à rencontrer un sentier.
- 2** Se diriger à gauche. Après 900 m, prendre le sentier à gauche. Il coupe la D67 pour longer de nouveau le ru, franchit la D56 et la D213. S'engager en face sur le chemin bordant une piste d'entraînement hippique. Suivre à droite l'orée de la forêt domaniale de Villefermoy. Lorsque le chemin entre dans la forêt, faire un gauche-droite pour emprunter la route des Petites Maisons jusqu'à la route des Gargots.
- 3** Prendre à gauche le sentier parallèle au ru, couper le chemin, suivre à droite la route forestière vous êtes sur le GRP Thibault de Champagne. Au deuxième croisement, tourner à gauche, puis à droite au second chemin. Au suivant virer à gauche puis, garder la même direction, couper la D213 et déboucher sur la D56.
- 4** Poursuivre tout droit sur celle-ci, tourner sur le chemin à droite. Il coupe la D29. Prendre le deuxième chemin à gauche, traverser le petit bois après la ferme des Clos. Laisser le chemin à droite, couper la route desservant la ferme des Clos et s'engager dans le chemin à gauche. Suivre à gauche la D29 (à droite, elle mène au château Les Moulineaux) qui à l'église, la mairie et le lavoir.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".